

LAC EN PARTAGE | Rififi entre l'association Lac d'Annecy Environnement et le maire d'Annecy

Il enlève une affiche anti centre des congrès

Dimanche dernier, lors de la manifestation "Lac en partage" (organisée par le Syndicat mixte du lac d'Annecy), le maire Jean-Luc Rigaut a décroché une affiche sur laquelle était inscrite "Non au centre des Congrès". Elle avait été posée par l'association "Lac d'Annecy Environnement", sur un stand... prêté par la Ville d'Annecy, estampillé du logo de la cité !

Le maire, fervent défenseur de ce centre, avait demandé aux membres de l'association d'enlever cette affiche. « Ils ne devaient pas faire de prosélytisme... la manifestation n'a pas pour surnom Lac en division ! » ironisait-il, hier, au téléphone.

Mais le président de l'association, Alain Moysan, ne l'a

pas retirée. Ce dernier rétorquait hier : « aucun texte réglementaire fondant cette interdiction nous a été présenté. Nous livrions une simple opinion. » L'édile a donc décroché lui-même l'affiche.

L'association estimait hier dans un communiqué que "ce geste d'autorité (qui pourrait s'apparenter à une voie de fait) constitue une grave atteinte à plusieurs libertés publiques fondamentales, en particulier la liberté d'association, la liberté d'opinion et la liberté d'expression".

Quant au maire, il déplore « que l'association n'ait pas respecté la règle du jeu ni avec la Ville, ni avec le Sila. »

En 2013, le président du Sila, Pierre Bruyère, avait déjà envoyé un courrier à Alain Moy-

san dans lequel il écrivait : "Je tiens à vous rappeler que cette journée ne doit pas être utilisée à des fins de tribune politique." Par ailleurs, il lui demandait "fermement" de ne pas faire signer de pétition.

Alain Moysan analysait : « le Sila connaît chacune de nos actions et c'est lui qui est venu nous chercher pour participer à cette manifestation. Nous avons été invités. » Erreur de casting de la part du Sila ou bien provocation d'une association qui défend des idées contraires à celui d'un maire qui prête un stand au logo de la Ville ? Quoi qu'il en soit l'affaire montre que d'un côté comme de l'autre, la discussion entre les deux parties est difficile, voire impossible.

Colette LANIER



Voici l'affiche que le maire Jean-Luc Rigaut a décroché dimanche devant les membres de l'association Lac d'Annecy Environnement. Dans le fond, on distingue le logo de la Ville d'Annecy.

Photo Alain MOYSAN

